

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juin 2023

AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS PAR L'ENGAGEMENT TERRITORIAL DES
PROFESSIONNELS - (N° 1336)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N° 1133

présenté par
M. Valletoux

à l'amendement n° 527 de M. Sertin

ARTICLE 2 UNDECIES

Rédiger ainsi les alinéas 10 à 12 :

« « dérogation »

« insérer les mots :

« « au premier alinéa du présent article et » ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement rédactionnel.